Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MÉTIERS DE L • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Le tatouage et les marques corporelles : significations individuelles, sociales et culturelles (1 question) **Page 3**

2. Rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsme.fr/assets/annales/bts-me/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS ME - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Le tatouage et les marques corporelles : significations individuelles, sociales et culturelles

Le corpus réunit un article sur l'histoire et la diffusion du tatouage, une étude de sa signification dans la société japonaise, un entretien avec David Le Breton et un extrait de roman consacré aux marques corporelles de Narcisse Pelletier. Les textes interrogent l'identité, l'appartenance collective, l'appropriation du corps et l'évolution du regard social sur le tatouage.

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus : l'article de Daphné Bétard, « Le tatouage dans la peau » ; l'extrait de Peau de brocart de Philippe Pons ; l'entretien de David Le Breton recueilli par Jeanne Ray ; et l'extrait de Ce qu'il advint du sauvage blanc de François Garde.

Document, nature et idée directrice	Histoire et regard social	Identité et appartenance	Corps et expérience	Procédés
1. Daphné Bétard, article journalistique : le tatouage, pratique ancienne, a changé de statut et de sens.	Des usages rituels et thérapeutiques à la stigmatisation, puis à la diffusion et à la banalisation.	Il affirme l'identité, permet de s'approprier son corps et peut exprimer une liberté personnelle.	Engagement irréversible, parfois bouleversant, et pratique artistique en expansion.	Repères historiques, exemples, chiffres et témoignages.
2. Philippe Pons, extrait d'analyse : le tatouage japonais s'inscrit dans un contexte culturel distinct.	En Occident, il évoque souvent transgression et différence ; au Japon, il reste associé à la marginalité.	Au Japon, il marque l'appartenance à un groupe et peut sortir l'individu de l'isolement.	Pratique coûteuse et douloureuse ; beauté secrète et défi à l'ordre établi.	Comparaison culturelle, références historiques et interprétation sociologique.
3. David Le Breton, entretien : les marques corporelles expriment des rapports différents au corps selon les sociétés.	De la stigmatisation passée à une valorisation contemporaine.	Dans les sociétés contemporaines, elles expriment plutôt le « moi » ; dans les sociétés traditionnelles, le « nous » collectif.	Embellissement, plaisir et appropriation ; la douleur consentie marque parfois un passage.	Questions-réponses, définitions et oppositions entre individualisme et collectif.
4. François Garde, extrait de roman : les marques de Narcisse rendent visible une expérience singulière sans en révéler toute l'histoire.	Le tatouage et la scarification étonnent la cour, qui les découvre comme des signes inconnus.	Les marques « parlent » pour Narcisse et témoignent de son parcours, encore partiellement caché.	Description détaillée des motifs, couleurs et traces du travail nécessaire.	Dialogue, focalisation du narrateur, description visuelle et réactions des spectateurs.

Problématique : comment les marques corporelles articulent-elles identité personnelle, appartenance et regard social ?
Plan : 1. Des significations historiques et culturelles variables. 2. Une transformation du rapport à soi et aux autres.

Synthèse : Pratique ancienne et largement répandue, le tatouage a été rituel ou thérapeutique, puis marque imposée et signe de marginalité. Désormais popularisé, il conserve des significations contrastées. En Occident, il affirme souvent l'individualité ; au Japon, il peut inscrire une personne dans une communauté, même si cette pratique reste associée à la pègre. Les marques embellissent le corps et permettent de se l'approprier. La douleur consentie peut signaler un passage important. Le récit de Narcisse montre enfin un corps dont les tatouages et scarifications suscitent l'étonnement et rendent visible une expérience sans en révéler tous les pans. Ainsi, leur sens dépend des cultures, des parcours et du regard porté sur le corps.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les marques corporelles expriment l'identité, l'appartenance ou la transgression. Leur sens varie selon les cultures et les époques, tandis qu'elles transforment le rapport au corps et au regard social.

2. Rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ?

La réflexion porte sur la transformation volontaire du corps et sur la question de savoir si elle constitue une trahison de la nature humaine. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez votre réflexion sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Le corps est une réalité biologique, mais aussi le support d'une identité que chacun façonne. Le transformer signifie-t-il donc renier sa nature, ou exercer une liberté humaine ?

Les marques corporelles peuvent être un choix d'affirmation et d'appropriation de soi. Dans le document 3, David Le Breton les associe au plaisir, à l'identité et au rite de passage. Le document 1 rappelle que le tatouage, pratique ancienne et universelle, a reçu des significations diverses. La chirurgie réparatrice ou les performances d'Orlan montrent aussi que la transformation peut relever du soin ou d'une démarche artistique.

Mais elle n'est pas toujours libre ni anodine : les normes sociales peuvent imposer des modèles, et certains gestes exposent à la douleur ou au rejet. Le document 2 souligne que le tatouage peut marquer l'appartenance à un groupe, tandis que le document 4 montre combien les marques de Narcisse portent l'empreinte de son histoire.

Transformer son corps ne trahit donc pas nécessairement la nature humaine. Le choix, le sens et ses conséquences en déterminent la portée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps n'est pas en soi une trahison de la nature humaine, si le choix est libre, réfléchi et assumé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Culture générale et expression du BTS, session 2018, porte le code CULTGEN et dure quatre heures ; aucun coefficient n'est indiqué. Intitulé « Corps naturel, corps artificiel », le sujet comprend une synthèse notée sur 40 points et une écriture personnelle sur 20 points. Le corpus étudie le tatouage, l'identité, l'appartenance, l'appropriation du corps et les normes sociales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer une identité individuelle, une appartenance collective ou une transgression, selon le contexte culturel.
- Les marques corporelles peuvent être vécues comme une appropriation du corps et une affirmation de liberté.
- La douleur du tatouage peut avoir une valeur symbolique et marquer un passage important de la vie.
- La synthèse confronte les documents sans opinion personnelle ; l'écriture personnelle développe une argumentation étayée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les idées des quatre documents et organisez-les autour d'axes communs.
- Restez objectif dans la synthèse et distinguez les idées des auteurs de votre propre opinion.
- Dans l'écriture personnelle, répondez directement à la question et construisez une argumentation illustrée.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances sans juxtaposer les exemples.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les différences, puis regroupez-les en axes cohérents. Présentez une introduction, un développement organisé et une conclusion. Reformulez les documents, prenez en compte les quatre textes et n'ajoutez pas votre opinion personnelle.

Q : Comment traiter la question sur la nature et l'artificialisation du corps ?

Définissez les termes et examinez plusieurs points de vue. Montrez comment modifier son corps peut exprimer une identité ou une liberté, tout en interrogeant les normes sociales, les influences culturelles et le sens donné à cette pratique.

Q : Combien de temps et de points sont prévus pour chaque partie ?

L'épreuve dure quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Le sujet ne fixe pas de durée par partie : répartissez le temps entre lecture, rédaction et relecture.

Q : Que faut-il respecter pour que la synthèse soit objective ?

Restituez fidèlement et reformulez les idées du corpus sans jugement personnel. Organisez les documents autour d'axes communs et veillez à intégrer les quatre textes, plutôt qu'à produire une succession de résumés séparés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsme.fr/assets/annales/bts-me/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS ME - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Métiers de l : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.